

PAYSANS RICHES ET "GROSSES MAISONS" EN 1847-48 :
ROCHE, VERRIERES, BARD, LERIGNEUX ET ESSERTINES.

Au siècle dernier chaque village des Monts du Forez comptait quelques fermes plus importantes que la moyenne. De bonnes et vastes terres, un cheptel abondant, des valets, des servantes caractérisaient ces "grosses maisons", souvent anciennement réputées comme telles. Elles suscitaient admiration ou jalousie mais quelle était l'importance de la fortune des coqs de village maîtres de ces domaines ?

Les listes d'électeurs établies par les services préfectoraux pour les élections au suffrage censitaire donnent quelques éléments d'appréciation. La loi électorale du 15 avril 1831 prévoyait en effet que seuls pouvaient voter les citoyens âgés de plus de 25 ans et payant une contribution directe d'au moins 200 F.

La "liste générale des électeurs" (I) année 1847-48 donne 140 noms pour le canton de Montbrison. Sur ce total 97 électeurs ont leur "domicile politique" à Montbrison, 17 dans les villages de la plaine et 26 dans les cinq communes de montagne : Verrières, Roche Bard, Lérigneux et Essertines-en-Châtelneuf.

ROCHE (645 h) vient nettement en tête en fournissant onze électeurs. Voici ces notables classés suivant l'importance de leurs impôts :

	date de naissance	imposition
GOUROU Mathieu	29 sept. 1783	443,33 F
GRIOT Annet	12 nov. 1799	369,35 F
RONDEL François	15 juin 1808	340,56 F
DURAND Claude	2 brumaire an 13	281,62 F
GOUROU dit GONIN Jean	20 déc. 1772	280,28 F
GOUROU Martin, du "Vernay"	6 mai 1796	262,15 F
MASSON Antoine	1er juil. 1775	248,49 F
VIAL Georges	25 avril 1803	226,29 F
GOUROU Etienne, les Cognères	24 sept. 1791	210,87 F
VIALARD Jean-Bapt., la Côte	23 juin 1783	210,18 F
MOULIN Mathieu, Montvadan	22 fév. 1789	208,14 F

Sept d'entre eux possèdent un bien à Montbrison, vraisemblablement une vigne ; ce sont tous de riches paysans.

VERRIERES qui compte deux fois plus d'habitants que Roche (1325 h.) n'a que 6 électeurs :

BRUNEL Claude, de Conol	2 janv. 1793	430,05 F
DUPUY Claude Henry, Quérézieux	18 brumaire an 3	328,46 F
CLAIRET Michel,	4 nov. 1810	314,13 F (2)
ARTAUD Claude,	28 mai 1815	281,46 F (3)
DRUTEL Mathieu, du Pin	27 mai 1808	243,65 F
LAFOND Antoine	17 mai 1800	227,27 F

LERIGNEUX (325 h.) fournit deux électeurs :

CHALARD-GARASSUS Mathieu	2 janv. 1795	462,54 F (4)
CHALARD Antoine	2 juil. 1779	235,37 F

BARD (650 h.) fournit quatre électeurs :

BRUNEL Jean, de Celle	14 avril 1779	415,22 F
SOLEILLANT Pierre	3 juil. 1788	329,25 F (5)
CROZET Jean	15 avril 1808	288,95 F
LAURENT Pierre	12 janv. 1793	243,53 F (6)

ESSERTINES (660 h.) qui est la plus pauvre des cinq communes a trois électeurs : deux meuniers et un paysan.

VIAL Jean, meunier	âge non précisé	309,40 F
SOLEILLANT Mathieu, meunier	8 août 1815	255,95 F
DUCHEZ Antoine	11 nov. 1789	224,04 F

Les biens de ces propriétaires semblent considérables aux yeux des paysans besogneux et des journaliers pourtant ils sont bien modestes si on les compare aux domaines fonciers des grands propriétaires de la plaine. Ainsi Adolphe Murard de St Romain à Magneux-Haute-Rive paie à lui seul 4 879,30 F de contributions pour ses terres et sa résidence. Gaspard Richard de Soultrait, receveur général à Montbrison a des terres dans la plaine et dans la montagne, une résidence à Montbrison et un domaine avec gentilhommière à Lucenay-lès-Aix (Nièvre) ; il paie 3 589,64 F. François Lucien Souchon du Chevalard, propriétaire à Montbrison verse la somme de 2944,02 F répartie entre cinq perceptions différentes : Mornand, St Bonnet-le-Courreau, Prétieux, Montbrison et Sury. Joseph Florimond de Vazelhes, juge, paie 2 668,20 F pour ses domaines de la Plaine. Ces quatre contribuables, les premiers du canton il est vrai, versent ensemble plus de 14 000 F soit presque le double de tous les électeurs de montagne réunis.

Bien que figurant sur la même liste électorale les paysans aisés des villages de montagne ont peu de points communs avec les gentilhommes fermiers de la plaine. Les uns possèdent châteaux et hôtels en ville et font gérer leurs terres par des régisseurs, les autres sont de vrais paysans enrichis par des générations de travail acharné, des alliances habiles et d'heureux héritages. Ils font valoir directement leur domaine avec un grand valet, "baro" et servantes. Certains portent un surnom, parfois ancien, attaché à la famille ou à la maison (7).

L'imposition sur les "portes et les fenêtres", un des signes extérieurs de richesse, nous renseigne sur la taille du logis. On ne trouve rien de fastueux dans la montagne. Seul Pierre Soleillant de Bard paie plus de 20 F pour cette taxe. Il habite "le château de Contéol", une grande bâtisse, ancienne possession de la famille de Boubée (8). Annet Griot de Roche et Jean Mathieu Chalendar de Lérigneux dépassent 15 F mais beaucoup ne paient même pas 10 F. C'est très modique en face des chiffres relevés pour Louis Courbon de St Genest (203,78 F), Jean-Baptiste d'Allard (225,09 F) Richard de Soultrait (181,82 F) ou Souchon du Chevalard (160 F).

Il n'empêche qu'avec leurs 26 électeurs nos villages du "Pays Haut" devançaient largement les communes de plaine et avaient dans cette liste électorale une importance que l'on ne soupçonnait peut-être pas.

Joseph Barou

- (1) Archives de la Diana, Montbrison.
- (2) du hameau du Soleillant.
- (3) du hameau du Plénet.